

Activités internationales de l'Union syndicale Solidaires : les actualités mensuelles

#142 - Novembre 2025 Numéro spécial Kanaky (suite 4)

Ce numéro prolonge les précédents : <u>Solidaires et internationalistes ! # 141, Solidaires et internationalistes ! # 139</u> et <u>Solidaires et internationalistes ! #138</u>. Voici de nouvelles publications des mouvements indépendantistes Kanak.

- Courrier du Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS), le 31 octobre : « Courrier à la ministre ».
- Communiqué du **Mouvement Nationaliste Indépendantiste (MNIS)**, le 3 novembre 2025 : « Rappel des obligations légales relatives à la convocations des élections provinciales ».
- Motion de politique générale du Parti de Libération Kanak (PALIKA), le 10 novembre :
 « Installons l'Etat de Kanaky Nouvelle-Calédonie ».
- Communiqué de l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (USTKE), le 12 novembre : « Refus de participer aux groupes de travail du Pacte de refondation économique et sociale ».
- Communiqué du **FLNKS**, le 14 novembre : « Rencontre avec la ministre des Outre-mer ».
- Décision de l'**Union Progressiste en Mélanésie (UPM)**, le 16 novembre 2025 : « départ du FLNKS ».





Kanaky, le 31 octobre 2025

A l'attention de Madame Naïma Moutchou, Ministre des Outre-mer Monsieur Jacques Billant, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Objet : Situation politique en Nouvelle-Calédonie – Appel à la responsabilité, à la neutralité et au respect du Peuple kanak.

Madame la Ministre,

Votre nomination intervient à un moment critique de l'histoire de notre pays. La Nouvelle-Calédonie traverse une période de profond désarroi, née de décisions politiques unilatérales, d'injustices accumulées et d'un sentiment croissant de trahison ressenti par le Peuple kanak.

Depuis 2021, la relation entre l'État français et le mouvement indépendantiste s'est continuellement dégradée. Le refus du ministre Sébastien Lecornu de reporter la troisième consultation, alors que la pandémie de COVID-19 frappait durement le pays et que les familles vivaient le deuil coutumier, a marqué une rupture décisive.

Ce refus, en niant la spécificité culturelle du deuil kanak, a été perçu comme une atteinte profonde à notre dignité collective et à la reconnaissance de notre culture.

La nomination, ensuite, de Mme Sonia Backès au poste de secrétaire d'État à la Citoyenneté a aggravé cette blessure symbolique, traduisant une perte totale de neutralité de l'État, dans un contexte où l'équilibre et la confiance étaient déjà fragiles.

En 2023, la décision du gouvernement Borne de relancer la question du dégel du corps électoral, pourtant encadré par l'Accord de Nouméa, a ravivé les tensions et ouvert une crise majeure. L'État français, loin d'accompagner la voie de la décolonisation, a semblé revenir sur sa parole, semant le doute sur la sincérité de ses engagements.

Un contexte politique gravement détérioré

Madame la Ministre, vous savez que le FLNKS, réuni en Congrès le 9 août, a décidé de rejeter en bloc le projet d'accord de Bougival, jugé contraire à la philosophie même de la décolonisation. Dans ces conditions, il est un peu hypocrite et facile de critiquer la décision des indépendantistes de refuser le dialogue, alors que tout, dans l'attitude de l'État, contribue à rendre ce dialogue impossible.



FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Depuis plusieurs années, les conditions de confiance ont été détruites : décisions imposées, mépris des valeurs coutumières, absence de neutralité et marginalisation du FLNKS dans les discussions de fond. L'État français ne peut pas reprocher au FLNKS de ne pas s'asseoir à une table qu'il a lui-même déséquilibrée.

Un doute sérieux et profond sur l'État

Aujourd'hui, un doute sérieux et profond s'est installé au sein du Peuple kanak quant à la sincérité, à la loyauté et à la moralité de l'État français dans ce processus historique. Ce doute s'est renforcé lorsqu'un État, qui prétend être le gardien du droit, ne se fie même plus à la décision de son propre Conseil constitutionnel et qui, pour satisfaire les attentes d'élus anti-indépendantistes, poursuit l'audace antidémocratique de reporter des élections — un report contraire à la loi et que plus aucun argument ne saurait justifier.

Comment continuer à croire en un État qui, tout en se réclamant du droit, multiplie les violations de sa propre parole ?

Comment parler de « dialogue républicain » quand les engagements signés sont remis en cause, quand la parole donnée est trahie et quand la force publique devient la seule réponse au désaccord politique

Ce doute n'est pas le fruit de la propagande ni de la manipulation : il est le résultat direct des actes de l'État lui-même, de ses renoncements successifs et de son incapacité à se tenir au-dessus des intérêts partisans.

Rôle du FLNKS et appel à la responsabilité politique

Le FLNKS n'est pas une simple organisation politique : c'est le mouvement de libération du Peuple kanak, reconnu comme tel dans l'histoire et par la communauté internationale. C'est à lui qu'appartient la responsabilité politique et morale d'incarner la voix du Peuple premier dans le processus de décolonisation.

Le FLNKS est actuellement engagé dans un travail de resserrement et de réorganisation interne, afin de rétablir l'unité et la cohérence de la lutte, parfois troublées par certains élus issus de la plateforme électoraliste UNI, dont les motivations relèvent davantage de considérations opportunistes et électorales que de la défense du droit à l'autodétermination du Peuple kanak.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de ne pas jouer la division, de ne pas encourager les fractures au sein du mouvement indépendantiste, et de reconnaître que l'interlocuteur légitime et impératif de l'État demeure le FLNKS.

La République ne doit pas se laisser influencer par des prises de position individuelles ou cavalières, y compris d'élus se réclamant du FLNKS ou de ses composantes, lorsque ces positions ne sont pas validées par le Congrès du mouvement lui-même.



FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Des conséquences humaines tragiques

Le passage en force du projet de loi constitutionnel visant à dégeler le corps électoral a eu des conséquences dramatiques :

- 12 morts
- des centaines de blessés, dont certains handicapés à vie,
- · des prisonniers politiques,
- · des personnes déportées ou transférées en France,
- · des vies traumatisées et brisées.

Ces événements constituent une blessure nationale et une responsabilité politique lourde.

Nos demandes à votre attention

Au vu de ce constat, nous exigeons de l'État français, sous votre responsabilité nouvelle :

- La prise en charge immédiate des billets de retour pour toutes les personnes déportées ou transférées en métropole à la suite des événements récents;
- 2. La transparence totale sur le traitement des dossiers judiciaires des martyrs kanak et des personnes poursuivies dans le cadre des mobilisations ;
- La facilitation des démarches administratives, notamment pour l'obtention du passeport de M. Christian Tein, dont la situation doit être régularisée sans délai.

Nous vous rappelons que, dès le lendemain du 13 mai, les militants de la CCAT ont fait le choix courageux de la désescalade et de l'apaisement, même dans un climat de répression et de douleur. Ces efforts, menés au nom de la paix et du respect des vies humaines, ne doivent pas être piétinés par des aspirations néocolonialistes sous-jacentes qui ne feraient que replonger le pays dans la méfiance et la colère.

Un appel à la responsabilité et à la vérité

Madame la Ministre, votre mission est historique. L'heure n'est plus aux postures partisanes ni aux discours convenus. L'État doit retrouver sa neutralité, sa sincérité et son rôle d'accompagnateur du processus de décolonisation, tel que le prévoient les Accords de Matignon et de Nouméa.

Nous vous demandons de faire preuve de courage politique et moral, en renouant le dialogue sur des bases claires, respectueuses et équitables.

La paix durable ne se construira ni dans le déni ni dans la force, mais dans la reconnaissance pleine et entière du Peuple kanak — son histoire, ses droits et sa dignité.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

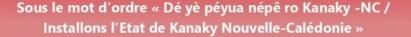






50ème CONGRES DU PALIKA

Le 08/09/10 novembre 2025 à Burhai - Téné





Installons Letat de Kanaky Nouvelle-Laledonie »

MOTION DE POLITIQUE GENERALE

Le 50ème congrès du PALIKA réuni à Téné Bourail du 7 au 9 novembre 2025, sous le mot d'ordre « **Dé yè péyua népê ro Kanaky -NC / Installons l'Etat de Kanaky Nouvelle-Calédonie** », lieu emblématique de rassemblement de toutes les communautés du pays, tant sur le plan religieux qu'économique, et qui a toujours été symbolisé par une forte participation de la jeunesse du pays. Il a été accueilli par le représentant du district coutumier de NY - BOURAIL, qui a plaidé en faveur d'une plus grande cohésion à l'intérieur de la société kanak face aux enjeux actuels. Le maire de Bourail a quant à lui insisté sur la nécessité de travailler ensemble, et de faire les efforts pour faire émerger par un "sursaut collectif" le pays de la crise actuelle.

Ce 50^{ème} congrès a réuni 29 structures sur les 30 que compte le parti et rassemblé plus de 400 personnes parmi lesquels des militants, des responsables délégués, des élus investis dans les institutions de la NC (communes, provinces, congrès NC, sénat coutumier, gouvernement NC).

En effet, 49 ans après le mot d'ordre "d'indépendance Kanak révolutionnaire et socialiste" que le parti s'est assigné en 1976 lors de son congrès fondateur dans la vallée d'Amoa – Poindimié, le parti opère à ce 50ème congrès un tournant majeur dans la prise en charge du mot d'ordre d'Indépendance dans un contexte politique et institutionnel difficile.

La situation d'instabilité politique au niveau national français est inédite avec des changements de majorité et de gouvernement constants.

Elle fragilise la relation entre la France et la Nouvelle Calédonie à un moment où les négociations entre le gouvernement central et les forces politiques de la Nouvelle Calédonie portent sur la suite de l'Accord de Nouméa et sur l'avenir du lien historique entre la Nouvelle Calédonie et la France.

La situation politique en Nouvelle Calédonie est enlisée depuis le 3ème référendum.

La crise liée aux événements de 2024 a plongé la Nouvelle Calédonie dans une situation économique, sociale qui met à mal les acquis des 40 dernières années, entame la capacité financière, économique du pays, engendre des inégalités plus fortes, et porte atteinte à la cohésion sociale et à la recherche du destin commun.

Dans ce contexte, le 50^{ème} congrès a confirmé que l'obtention de l'Accord dit de Bougival du 12 juillet 2025 constitue une avancée politique majeure en offrant une perspective politique susceptible de permettre la mobilisation du peuple de Nouvelle Calédonie sur une trajectoire constructive en faveur de l'accès à la pleine souveraineté en partenariat avec la France.

Cet accord prévoit en effet un processus permettant à KNC de s'émanciper davantage pour sortir de la Constitution Française en refondant le lien avec la France.

Le 50^{ème} congrès a engagé les militants du PALIKA à assumer leur responsabilité d'installer l'État de Kanaky - NC en mettant en œuvre ces dispositions

4 grandes thématiques ont été déclinées par ce 50ème congrès :

- Un plan de refondation et une prise en charge de la crise pour stabiliser le pays
- Une feuille de route pour l'Installation de Kanaky -Nouvelle Calédonie
- Une préparation aux élections municipales de mars 2026 et provinciales de juin 2026 pour la Gouvernance de l'État de Kanaky NC
- Un portage politique au service de ces objectifs

1) Un plan de refondation et une prise en charge de la crise pour stabiliser le pays

Le 50^{ème} congrès du PALIKA considère dans le contexte, 3 grandes orientations, :

- Faire aboutir l'accord pour rétablir un cadre institutionnel qui stabilise le pays ;
- Prendre en charge collectivement les besoins de sécurisation des activités et du service public calédonien;
- > Œuvrer à un pilotage institutionnel plus performant.

Sur cette base, le congrès a décliné sur le court, moyen et long terme les deux grandes priorités sur lesquelles il demande aux militants de s'engager, à savoir les questions sociétales et la question économique et financière dans le cadre du rééquilibrage et de la sauvegarde des acquis du pays.

Sur le plan sociétal :

Afin de relever le défi d'une plus grande cohésion sociale, le 50^{ème} congrès demande, à court terme, d'œuvrer aux urgences institutionnelles, financières, environnementales et à la préservation des acquis sociaux, avec un accent particulier sur la Jeunesse.

A moyen et long terme, le 50^{ème} congrès du PALIKA plaide pour la création d'un modèle soutenable et durable par et pour tous.

Le 50^{ème} congrès du PALIKA insiste sur la nécessité de poursuivre l'émancipation et le développement de la Nouvelle-Calédonie en s'appuyant sur une politique d'ensemble qui lie un diagnostic et la valorisation de la place et la capacité du Kanak dans la société calédonienne et de sa culture, une souveraineté à tous les niveaux, dans tous les secteurs et une justice sociale et territoriale pour résorber les inégalités. Une politique qui place ces sujets au cœur d'un avenir équitable et souverain pour l'Etat de Kanaky - Nouvelle -Calédonie.

Sur le plan économique et financier :

Le 50ème congrès fixe comme priorité l'élaboration d'un **plan d'actions** visant à moderniser les structures publiques, assainir les finances publiques pour donner à l'État de KNC la capacité d'assumer cette sortie de crise et d'orienter son économie vers la durabilité et l'équité sociale.

Sur le plan des finances publiques l'urgence est d'équilibrer le budget 2026. Pour ce faire, il est impératif de **réformer la fonction publique** (réorganisation, indexation, contrôle) afin d'assurer une maîtrise des coûts et une meilleure synergie des missions. Cette rationalisation doit être couplée à une **réforme fiscale** axée sur l'équité, essentielle pour dégager de nouvelles ressources pour les finances publiques et garantir une meilleure redistribution.

Simultanément, la stratégie énergétique et environnementale exige de sauvegarder le système électrique tout en accélérant la transition vers le décarboné, complétée par la promotion de l'économie circulaire solidaire et l'optimisation des circuits courts.

Enfin, l'engagement social se concentre sur l'**insertion de la jeunesse**, en **facilitant leurs accès à l'entrepreneuriat** par la simplification des procédures et un accompagnement durable (gestion, appels d'offres, numérique). Le 50ème congrès du PALIKA entend lutter toute forme de régionalisme dans l'accès à l'emploi et de développer en synergie les actions de solidarité sur le terrain, impliquant l'ensemble des acteurs politiques et associatifs.

Pour le 50ème congrès du PALIKA, le succès de cette feuille de route reposera également sur la capacité du pays à transformer sa richesse naturelle (le Nickel) en une

opportunité de développement humain et durable, en s'attaquant aux inégalités structurelles tout en assurant la souveraineté économique et la préparation de l'avenir pour ses jeunes.

Sur le plan de la Gouvernance :

Afin de porter cette sortie de crise et cette refondation du pays, le 50ème congrès demande au parti, aux militants et responsables du parti d'engager une stratégie de gouvernance qui s'articule autour de deux impératifs pour faire face à la situation actuelle :

- L'activation complète des leviers institutionnels ;
- L'adoption d'une posture politique volontariste et plus résolue.

Pour le 50ème congrès du PALIKA, il est essentiel de **mobiliser sans délai l'intégralité des outils institutionnels** à disposition. Cela passe par la participation aux espaces interministériels, l'activation des dispositifs provinciales telles que les codes de développement, ainsi que des instruments de développement et de réorientation professionnelle (contrats de développement, etc.).

Parallèlement à cette mobilisation technique, et parce que la prise en charge de la crise actuelle nécessite impérativement un pilotage ferme, il est demandé de promouvoir une gouvernance renforcée résolument volontariste et proactive. Ce renforcement doit par ailleurs permettre d'établir un rapport de force favorable au PALIKA, afin d'impulser et de mener avec détermination la sortie de crise et la refondation dans la perspective de l'installation de l'État de Kanaky – Nouvelle Calédonie.

2) L'élaboration d'une feuille de route pour l'Installation de Kanaky -Nouvelle Calédonie dans la cadre du Partenariat avec la France

Le 50^{ème} congrès du PALIKA a réaffirmé, dans la continuité de l'ADN, l'Accord de Bougival comme le socle de l'accession à la pleine souveraineté tout en exigeant des garanties juridiques et politiques immédiates pour sécuriser l'étape d'approbation et la future installation de l'État KNC

Cette feuille de route s'articule en trois phases décisives de la validation à la mise en œuvre complète de l'État KNC, garantissant une transition maîtrisée et légitime.

Une sécurisation du chemin de validation pour réussir la consultation des citoyens de KNC.

Le 50ème Congrès du PALIKA confirme le mandat ses camarades négociateurs dans la poursuite des discussions avec l'État et partenaires calédoniens autour de quatre points cruciaux, tous visant à clarifier et sécuriser le processus menant à la pleine souveraineté et à la création de l'État de la Kanaky Nouvelle-Calédonie (KNC) en partenariat avec la France

Le 50ème congrès du PALIKA plaide dans le cadre de cette nouvelle séquence :

- Une clarification des actes fondateurs de l'État de KNC: Préciser les rôles respectifs de la loi organique spéciale et de la loi fondamentale qui serviront de base à l'installation du futur État de KNC et à la préfiguration du partenariat avec la France.
- La sécurisation des transferts des compétences régaliennes: Garantir et sécuriser les transferts de compétences régaliennes pour pallier à l'immobilisme des partenaires calédoniens et prévenir l'instabilité dans le pays.
- 3. Une clarification de l'exercice du droit à l'autodétermination : Préciser les modalités de déclenchement et de validation de l'acte d'autodétermination.
- 4. **Une précision de la procédure d'accès à la pleine souveraineté :** Préciser la procédure et l'acte de validation du transfert de la totalité des compétences régaliennes, ce transfert étant synonyme d'accès à la pleine souveraineté.

Le 50ème congrès du PALIKA considère que ces modifications sont indispensables pour obtenir un large consensus, permettre la vulgarisation et l'appropriation par le peuple de Nouvelle – Calédonie de l'accord de Bougival, et garantir ainsi l'approbation le plus large possible lors de la consultation des calédoniens.

Dans le sillage de cette séquence de clarification et précision de l'accord, le 50ème congrès du PALIKA engage le parti et tous ses militants à une campagne de vulgarisation et d'explication de l'Accord de Bougival pour permettre à nos responsables de battre cette campagne dans les meilleures conditions et réussir largement la consultation d'approbation.

2026 – 2031 : Une mandature de transition pour préfigurer l'Etat de Kanaky NC dans une souveraineté avec la France

Le 50ème congrès du PALIKA confie aux futurs élus de la période 2026-2031 le mandat pour porter l'installation de KNC. Il place les prochaines élections municipales et provinciales comme un enjeu majeur pour s'assurer d'un rapport de force favorable afin d'élaborer et adopter dans les meilleures conditions la loi Fondamentale. Cette dernière servira de prémices à la constitution de la future nation. Parallèlement, cette mandature établira les modalités d'exercice de la souveraineté. Il s'agit de l'exercice des compétences en matière de relations extérieures, de la création de la nationalité calédonienne et de l'association du pays

à la gestion des compétences régaliennes, et de l'exercice de la capacité d'autoorganisation pour réformer l'organisation et les institutions du pays.

A partir de 2031, une mandature pour préfigurer l'État de Kanaky – Nouvelle – Calédonie

Pour le 50ème congrès du PALIKA la mandature suivante sera dédiée à la finalisation du processus et à la consolidation de l'État dans le concert des nations.

L'objectif essentiel est d'assurer l'application conforme, pleine et entière du compromis politique.

A partir de 2031, Kanaky – NC doit pouvoir parachever les transferts de compétences régaliennes et assoir l'État de KNC comme un État souverain, stable et reconnu sur la scène mondiale.

3) La préparation aux élections municipales de mars 2026 et aux provinciales de juin 2026 pour la Gouvernance de l'État de Kanaky NC

Le 50ème congrès PALIKA a défini une feuille de route électorale ambitieuse qui vise à une meilleure implication du parti dans la gouvernance des institutions issues de l'accord. L'objectif reste celui de répondre aux problématiques sociétales, notamment celles de la société kanak.

L'UNI : Plateforme privilégiée pour les échéances 2026

Le 50ème congrès du PALIKA s'engage résolument dans les échéances municipales de mars 2026 et provinciales de juin 2026 en privilégiant la bannière d'Union Nationale pour l'Indépendance (UNI), qui est désormais considérée comme un interlocuteur politique national et international incontournable du paysage politique en Kanaky - NC.

Forte de son expérience positive passée cette stratégie sera adaptée localement pour les municipales et réaffirmée comme l'approche privilégiée pour les provinciales.

Une participation massive aux provinciales, en particulier en Province Sud

L'abstention dans les élections locales demeure un enjeu important. Pour relever ce défi, une phase opérationnelle immédiate est préconisée. Elle comprendra une participation active aux commissions administratives spéciales, l'incitation forte des citoyens à s'inscrire et à voter massivement, en particulier en Province Sud, ainsi que la mise en place d'une planification et d'une communication électorales coordonnées.

Enfin, l'élaboration du programme prendra en compte le bilan des mandatures précédentes, en mettant un accent particulier sur la sélection rigoureuse des futurs

responsables composant les listes, tout en appelant l'ensemble des militants et citoyens à se mobiliser pour l'approbation de l'accord politique de Bougival.

La feuille de route définie par le 50ème congrès du PALIKA est un plan stratégique d'une double exigence : stabiliser le pays face à la crise tout en accélérant l'installation de l'État de Kanaky Nouvelle-Calédonie. Cette ambition repose fondamentalement sur la recherche d'une plus grande cohésion et d'une cohérence politique, dans le portage politique à travers de la stratégie UNI pour les échéances de 2026. La maîtrise de la gouvernance institutionnelle n'est plus seulement un objectif, mais une condition nécessaire pour répondre aux urgences institutionnelles et sociétales. L'heure est désormais à l'action opérationnelle et à la mobilisation sans faille. Le succès de cette démarche exige l'engagement et la prise de responsabilité de chaque citoyen à s'inscrire, à voter et, plus largement, à soutenir et à valider l'accord politique de Bougival, étape cruciale vers la souveraineté.

4) Un portage politique au service de ces objectifs

Le 50^{ème} congrès du PALIKA a examiné la situation du mouvement indépendantiste et notamment les difficultés survenues depuis un an dans la prise en charge de cette phase du combat politique. Le rôle du PALIKA a été plébiscité avec une exigence supplémentaire, celle de jouer un rôle d'impulsion plus important. Le 50ème congrès a donc demandé que l'organisation soit renforcée pour prendre en charge les besoins attachés à la représentation politique du parti au sein des institutions sur le terrain et à l'international.

Le 50^{ème} congrès du PALIKA demande de conforter l'Union Nationale pour l'Indépendance comme levier d'une ouverture pour une adhésion plus large, dans la nouvelle phase.

Le 50^{ème} congrès du PALIKA confirme après un an de retrait du fonctionnement du FLNKS, le retrait définitif du parti tout en insistant sur la nécessité de rechercher par tous les voies et moyens une concertation pour promouvoir la volonté de construire avec tout le monde l'État de Kanaky – NC.

Pour le 50ème congrès du PALIKA, cette décision n'est pas prise en opposition au FLNKS. Elle répond à un besoin de clarté interne à la mouvance indépendantiste et se place dans une volonté de mobiliser les nouvelles générations sur des bases politiques renouvelées.







Communiqué de Presse MNIS



Le lundi 3 novembre 2025

À l'attention de Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Rappel des obligations légales relatives à la convocation des élections provinciales

Monsieur le Haut-Commissaire,

Le Mouvement Nationaliste Indépendantiste et Souverainiste (MNIS) tient à vous adresser la présente communication dans un souci de respect des institutions et de préservation de la sécurité juridique en Nouvelle-Calédonie.

Comme vous le savez, le cadre légal actuel, défini par la loi organique 99-209 et le code électoral (articles R.175 et R.179), vous confie deux missions essentielles :

- 1. La convocation du corps électoral pour les élections provinciales :
- 2. La garantie de la continuité institutionnelle, afin d'éviter tout risque de contentieux sur les prochaines élections.

Conformément à ces dispositions, un scrutin provincial devant impérativement se tenir au plus tard le 30 novembre 2025, l'arrêté de convocation aurait dû être publié au plus tard entre le 30 octobre et ce jour, 3 novembre 2025, pour respecter le délai minimal de quatre semaines précédant le vote.

Or, à ce jour, aucun arrêté de convocation n'a été pris.

Nous sommes parfaitement conscients qu'une nouvelle loi organique, visant à reporter les élections, a été adoptée par le Parlement et est actuellement soumise à l'examen du Conseil constitutionnel, dont la décision est attendue pour le 7 novembre. Cependant, tant que cette loi n'est pas promulguée, le cadre juridique en vigueur demeure celui qui impose la tenue des élections avant le 30 novembre 2025.

En n'émettant pas l'arrêté de convocation dans les délais prescrits, vous exposez l'État et la Nouvelle-Calédonie à un risque sérieux de vide institutionnel, notamment dans l'hypothèse où le Conseil constitutionnel censurerait la loi de report. Une telle situation porterait gravement atteinte à la stabilité et à la légalité de nos institutions.

La plus élémentaire prudence juridique commandait de préparer le scrutin dans le cadre du droit actuellement applicable, afin de garantir la continuité de l'État de droit et de prévenir toute crise institutionnelle.

Au nom du respect des principes démocratiques et de la sécurité juridique, le MNIS vous appelle donc solennellement, Monsieur le Haut-Commissaire, à prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour vous conformer à vos obligations légales et ainsi assurer la préservation de l'ordre institutionnel en Nouvelle-Calédonie.

Respectueusement,

Présidente du MNIS

Muneiko Haocas

mouvementmnis@gmail.com















UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS KANAK ET DES EXPLOITES

« La confédération de l'avenir »

BP 4372 – 98847 NOUMEA – Tél : 27.72.10 Fax : 27.76.87 Email : ustke@lagoon.nc

COMMUNIQUÉ DE L'USTKE

Notre refus de participer aux groupes de travail du Pacte de refondation économique et sociale : un acte de responsabilité syndicale.

L'USTKE tient à expliquer clairement sa position concernant le pacte de refondation économique et sociale actuellement piloté par la mission interministérielle conduite par Claire Durrieu, et pour lequel les organisations syndicales de salariés sont invitées à participer à des groupes de travail.

À l'issue des échanges et débats menés lors de notre Assemblée Générale du 4 novembre 2025, il a été décidé de ne pas participer aux groupes de travail liés au Pacte de refondation économique et sociale.

Cette décision s'inscrit dans la continuité et la cohérence de la position adoptée par notre Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juillet 2025, qui avait clairement acté le **rejet de l'accord de Bougival** et de la logique politique qui l'accompagne.

Notre position n'est pas qu'un refus de principe, mais aussi le résultat d'une analyse approfondie des faits et du contexte :

1. Une démarche pilotée par l'ETAT :

Ce pacte est conçu et dirigé depuis Paris. Il s'inscrit dans la logique de l'accord de Bougival, que nous avons rejeté parce qu'il nie toute véritable souveraineté du pays dans la définition de ses choix économiques et contraire à l'esprit de l'ADN. Une mise sous tutelle contrainte, pour faire main basse sur les ressources stratégiques du pays, en particulier le nickel. Ce plan dans sa mise en œuvre, engage le pays sur un calendrier mortifère, bloquant le processus de décolonisation pour un endettement perpétuel organisé sans garanties d'aboutir aux équilibres budgétaires du Pays ".

2. Un endettement sous conditions : des réformes « à toute vitesse »

- Le prêt garanti par l'État (PGE) d'un milliard d'euros représente près de 120 milliards F CFP, une somme qui alourdit la dette du pays.
- Le plan d'économie de 160 millions d'euros équivaut à plus de 19 milliards
 F CFP ponctionnés sur les services publics et les aides sociales.
- Les coupes dans les allocations familiales de 27 millions d'euros représentent un peu plus de 3 milliards F CFP, directement retirés aux familles calédoniennes.
- Une baisse de 10 points de l'impôt sur les sociétés
- Des exonérations pour les nouvelles entreprises.

Autrement dit : on sacrifie la solidarité au profit du capital. Nous refusons d'être les témoins silencieux d'une politique d'austérité déguisée en relance.



Un faux dialogue social :

Les groupes de travail proposés n'ont ni mandat clair, ni garantie de transparence. L'expérience passée l'a montré : les conclusions sont souvent écrites d'avance. Participer dans ces conditions reviendrait à servir de caution sociale à une démarche technocratique, sans respect du dialogue réel.

4. Une refondation sans justice sociale :

Ce pacte ne répond pas aux urgences vécues par la population : pauvreté, chômage, inégalités. Il privilégie une logique de compétitivité, d'attractivité et de défiscalisation au détriment du partage des richesses.

5. Un contexte social explosif :

Dans un pays meurtri par les événements de mai 2024, la priorité devrait être la réparation sociale et le redressement par le bas, pas la rigueur budgétaire imposée. Nous mettons en garde contre une nouvelle fracture sociale si la relance se fait sans justice, et sans dialogue sincère.

Notre position : refuser pour mieux reconstruire

Notre refus n'est pas un retrait, c'est une exigence de cohérence et de dignité syndicale. Tant que :

- ne sera pas trouvé un accord politique prenant en compte l'accès à la pleine souveraineté,
- les inégalités sociales ne seront pas au cœur des priorités,
- le cadre du pacte ne sera pas redéfini localement,
- les conditionnalités du PGE ne seront pas clarifiées.

L'USTKE ne participera pas aux groupes de travail du pacte de refondation économique et sociale, par contre nous restons engagés et vigilants dans les travaux de réformes définis dans la trajectoire de l'accord cadre du 12 mai 2025.

Nous appelons à une véritable refondation du Pays, construite ici, avec les forces vives du pays, au service de nos populations, de nos générations futures en tenant compte de nos spécificités locales.

A Nouméa, le 12 novembre 2025

Pour le Bureau confédéral, La Présidente Mélanie ATAPO

Ve Hoad To







FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Le 14 Novembre 2025

Rencontres bilatérales du FLNKS avec Naïma MOUTCHOU Ministre des Outre-mer

Une délégation du Bureau Politique du FLNKS a rencontré la ministre des Outre-mer, Madame Naïma Moutchou, lors de deux échanges bilatéraux tenus les 11 et 14 novembre 2025 à Nouméa.

Le FLNKS a rappelé avec clarté que la trajectoire de décolonisation inscrite dans l'Accord de Nouméa, de valeur constitutionnelle, demeure irréversible. Toute discussion sur l'avenir institutionnel du pays doit s'inscrire dans ce cheminement.

La délégation a réaffirmé l'objectif d'un accord définitif de pleine et entière souveraineté, fondé sur de nouvelles relations d'État à État à construire avec la France et les pays de la région.

Elle a indiqué que le projet dit « de Bougival » ne saurait constituer une base de travail car il est contraire au processus de décolonisation. De fait, toute tentative de passage en force sans le FLNKS risque d'entraîner le pays dans une situation d'instabilité durable.

Le FLNKS a souligné qu'aucune négociation sérieuse ne pourra s'ouvrir sans une méthode, garantissant un cadre loyal, clair et partagé. À cet effet, la délégation a remis officiellement à la ministre un projet d'entente-cadre, destiné à constituer le socle des discussions futures.

Afin de restaurer un climat d'apaisement, le FLNKS a rappelé la nécessité de gestes concrets, notamment la prise en compte de la situation des détenus et des personnes déplacées en France lors du soulèvement populaire du 13 mai 2024, en particulier les conditions de leur retour et de leur réinsertion, sujet sur lequel la ministre s'est engagée à intervenir.

À l'issue de ces deux rencontres, le FLNKS prend acte des déclarations de la Ministre, qui a indiqué avoir compris les fondements de la position du mouvement et la nécessité d'une méthode renouvelée.

Le FLNKS demeure disponible pour poursuivre le dialogue dans un cadre bilatéral, sincère et respectueux.

Pour l'animation du BP FLNKS

Le Secrétaire Général de l'UC

Dominique FOCHI





Union progressiste en Mélanésie

Sans surprise. Après le Palika la semaine dernière, l'Union progressiste en Mélanésie (UPM) a officialisé à son tour sa rupture avec le FLNKS-nouveau. Une motion adoptée à l'unanimité par dix comités présents durant le 42e congrès de l'UPM qui s'est déroulé du 14 au 16 novembre à la tribu de Goyetta (Ponérihouen).

Dès son introduction, le président de l'UPM a planté le décor : « La situation politique en Nouvelle-Calédonie est extrêmement difficile », entre les tensions sociales post-13 mai et l'incertitude institutionnelle. À cela s'ajoute, dit-il, « l'instabilité politique en France », qui pèse sur l'aide à la reconstruction. Victor Tutugoro a ensuite tenu à rappeler les valeurs fondatrices du FLNKS en 1984, à savoir « créer un rapport de force avec l'État français pour la reconnaissance de l'identité kanak, et pour pouvoir ensuite refonder le pays avec les autres communautés. » Et ce, en privilégiant « le dialogue et la négociation pour bâtir la souveraineté du pays. » Des principes qu'il estime aujourd'hui mis à mal par le Front. Selon Victor Tutugoro, « une partie de la mouvance indépendantiste s'est largement radicalisée ces derniers temps au travers de l'outrance et de la menace », au détriment des valeurs historiques du mouvement.



CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

Participez aux campagnes de dons!

- 1. Pour les militant•es de la CCAT déporté•es en France
- 2. Pour les détenus Kanak déportés en France
- 3. Banque alimentaire de l'USTKE pour les chômeur-euses en Kanaky

Cagnottes à retrouver sur notre site solidaritekanaky.fr

+ INFOSETLIENS





CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

1. Pour les militant-es de la CCAT déporté-es en France

Le collectif Solidarité Kanaky se réjouit de la libération des militant es Kanak de la CCAT mis es en examen et déporté es. Ils restent interdits de revenir dans leur pays, la Kanaky – Nouvelle Calédonie.

Pour assurer les **frais du quotidien** (hébergement, recherche d'un travail, etc.) durant leur mise en examen, loin de chez eux.

CAISSE DE SOLIDARITÉ « COUP DE POUCE »

VIREMENT AU NOM DE SOLIDAIRES

(mentionnez « Kanaky » lorsque vous faites le virement)

IBAN: FR76 1751 5900 0008 1702 1653 566

BIC: CEPAFRPP751





2. Pour les détenus Kanak déportés en France

Cagnotte de solidarité pour les plus de 70 détenus Kanak du Camp Est qui ont été déportés en France. Le groupe de travail du Collectif Solidarité Kanaky continue depuis un an d'organiser la solidarité pour eux (aide matérielle et financière, mise en lien avec avocats, etc), certains sont en train de sortir de prison et sont aussi démunis. Il y a toujours des besoins financiers importants, ne les oublions pas, tous les déportés Kanak sont victimes du système colonial.

CAGNOTTE JUSTICE ET LIBERTÉ POUR KANAKY

Cagnotte à retrouver sur helloasso.com Association : Justice et liberté pour Kanaky





CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

3. Banque alimentaire de l'USTKE pour les chômeur euses en Kanaky

L'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités) a lancé depuis bientôt un an une cagnotte pour la banque alimentaire que l'organisation a mise en place pour venir en aide aux très nombreux.ses travailleur.ses Kanak qui ont perdu leur emploi, et se retrouvent en grande précarité avec leur famille. On rappelle qu'il y a plus de 22 000 nouveaux chômeurs en Kanaky depuis mai 2024, et le chômage partiel va être supprimé.

DONS BANQUE ALIMENTAIRE USTKE

VIREMENT AU NOM DE USTKE / SOLIDARITES

IBAN: FR76 1749 9000 1319 0881 0206 218

BIC: BCADNCNN